

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2024-3368												
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de renouveler la nomination de quatre membres indépendants et de la présidence du Comité Fonds d'économie sociale													
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> SG-3045-02 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-06-26 <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-07-09														
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" data-bbox="73 645 1552 739"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023-07-11</td> <td>CM-20230711-623</td> <td>RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib          APPUYÉ PAR : Christine Poirier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de renouveler la nomination de M. Didier Fleury à titre de président du Comité Fonds d'économie sociale de Laval, et ce, pour un mandat d'un an, renouvelable, soit jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendant le 13 juillet 2024.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-3169)</p> <table border="0" data-bbox="73 1169 1552 1236"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-07-13</td> <td>CM-20220713-647</td> <td>NOMINATIONS - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil          APPUYÉ PAR : Christine Poirier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer Mmes Jeanne Bugnon, Louise Hodder, Nicole Martin et Anne Rivard, ainsi que MM. Didier Fleury, François Hembert et Vincent Robidas pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité Fonds d'économie sociale de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>de nommer M. Didier Fleury pour agir à titre de président de ce Comité, et ce, pour un mandat d'un an, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-3237)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-07-11	CM-20230711-623	RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-07-13	CM-20220713-647	NOMINATIONS - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-07-11	CM-20230711-623	RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-07-13	CM-20220713-647	NOMINATIONS - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL												

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2024-3368
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>ATTENDU QUE le Comité Fonds d'économie sociale (le « Comité ») est composé de cinq (5) à sept (7) membres. Les membres choisis doivent avoir une connaissance des enjeux du milieu de l'économie sociale lavalloise et/ou une expertise ou une expérience notamment en financement d'entreprises, en entreprises d'économie sociale, OBNL ou coopératives, en mentorat ou accompagnement d'entrepreneurs ou en gouvernance;</p> <p>ATTENDU QUE le terme des mandats de quatre membres indépendants, incluant celui du président, nommés par le conseil municipal sur recommandation du comité exécutif en juillet 2022, arrivera à échéance le 13 juillet 2024;</p> <p>ATTENDU QUE conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance, le Secrétariat de la gouvernance a procédé à l'évaluation de la performance des membres indépendants ainsi que de la présidence du Comité en 2023;</p> <p>ATTENDU QUE les quatre membres qui sollicitent un renouvellement de mandat ont fait l'objet d'un processus de sélection complet par le Secrétariat de la gouvernance et le comité des candidatures en 2022;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a obtenu une évaluation positive quant à la contribution des quatre membres indépendants, de même que les statistiques de leur assiduité aux réunions du Comité;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat a eu l'occasion de communiquer avec ces membres et qu'ils ont confirmé leur intérêt et disponibilité à renouveler leur mandat pour un nouveau terme de deux ans;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat n'a pas jugé utile de solliciter d'autres candidatures ni de former un autre comité des candidatures pour recommander le renouvellement de ces membres;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande le renouvellement des nominations de Didier Fleury, Louise Hodder, Jeanne Bugnon et François Hembert à titre de membres indépendants au sein du Comité, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable.</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande également le renouvellement de la nomination de Didier Fleury à titre de président du Comité, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil de renouveler les nominations de Didier Fleury, Louise Hodder, Jeanne Bugnon et François Hembert à titre de membres indépendants au sein du Comité Fonds d'économie sociale, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable;</p> <p>de renouveler la nomination de Didier Fleury à titre de président du Comité Fonds d'économie sociale, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable.</p>		